

**COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL LYCEES ET CREPS**

**REUNION DU 7 DECEMBRE 2021**

-----  
**RAPPORT INFORMATION**

**Etude sur les conditions de travail des agents régionaux  
dans les lycées et CREPS de la Région Hauts-de-France**

***Objet du rapport : présentation des 20 fiches actions***

---

La Région Hauts-de-France a déployé une démarche d'étude sur les conditions de travail des agents régionaux des lycées et du CREPS.

Ce diagnostic s'inscrit dans une perspective globale d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail, et a été élaboré dans la continuité des actions de prévention et d'évaluation des risques professionnels menées depuis plusieurs années par la Région.

Le diagnostic, débuté au printemps 2020 par le lancement d'un questionnaire s'est poursuivi par une phase d'approfondissement avec des entretiens collectifs en septembre et octobre 2020.

Le COPIL du 9 mars 2021 s'est attaché à la présentation du déroulement de la phase de construction du plan d'action, reprenant :

- La phase d'analyse quantitative avec un taux de réponse de 39,3% suite à l'envoi d'un questionnaire au domicile des 4918 agents concernés.
- La phase d'analyse qualitative avec 52 entretiens collectifs menés auprès de 163 agents tirés au sort pour apporter un éclairage sur les problématiques rencontrées par les agents.
- La définition d'un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail construit de décembre 2020 à mars 2021. Ce plan d'actions s'est appuyé sur les propositions des agents recueillis au cours des entretiens collectifs, sur les préconisations formulées par le cabinet ENEIS et enrichi par des propositions faites par les proviseurs, intendants et directeur du CREPS d'une part, par les organisations syndicales d'autre part, ainsi que du groupe projet associant la DRH, DFE et DSJVA.

Les COPIL du 21 septembre et du 13 octobre 2021 ont permis de présenter les 20 fiches actions priorisées.

---

**Le plan d'actions**

---

Le plan d'actions d'amélioration des conditions de travail pour les agents des lycées et du CREPS s'inscrit dans le contexte et les projets en cours au sein de la collectivité régionale : PAR, PACT, égalité professionnelle, évolution du régime indemnitaire.

**4 défis** ont été identifiés

- 1/ Renforcer la politique d'accompagnement envers les agents avec 10 actions prioritées
- 2/ Appuyer le rôle de l'encadrant dans son rôle de soutien et d'accompagnement des équipes avec 3 actions prioritées
- 3/ Mieux répartir les moyens humains avec 3 actions prioritées
- 4/ Renforcer la collaboration tripartite entre l'autorité hiérarchique, l'autorité fonctionnelle et les agents Région au sein des EPLE avec 4 actions prioritées

Ces 4 défis comportent 20 actions prioritées. Par ailleurs, 13 actions pourraient être déployées ultérieurement. Elles ont été présentées au CHSCT du 30 mars 2021.

Un travail avec les pilotes des 20 actions a été mené, à partir de cette date, pour rédiger les fiches en identifiant les modalités de mise en œuvre, les différentes étapes, les échéances, les contributeurs, les points de vigilance, etc...

Les 13 fiches actions restantes pourront être déployées ultérieurement et seront validées ou ajustées dans le cadre d'un Comité de Pilotage sur l'état d'avancement de la démarche.

---

## **La communication**

---

La phase de restitution et de présentation du plan d'actions aux agents, devait être menée par ENEIS durant le mois d'avril 2021, en présentiel, dans 15 établissements.

Au regard de la crise sanitaire et des restrictions en vigueur, la restitution aux agents n'a pu se faire dans un premier temps en présentiel et s'est décliné selon plusieurs modalités :

1/ Un journal de projet a été envoyé aux agents des Lycées et du CREPS avec les bulletins de la paie du mois de mai : ce journal reprenait les 4 défis du plan d'action et leurs objectifs (cf annexe)

2/un support pédagogique (vidéo) a été réalisé par le cabinet ENEIS et mis en ligne mi-septembre. Cette vidéo détaille les 20 actions prioritées.

- Elle a été diffusée par mail aux encadrants lycées et CREPS afin que ceux-ci soient le relais auprès de leurs équipes.
- Elle a été mise en ligne sur l'intranet à destination de l'ensemble des agents de la Région Hauts-de-France
- Elle a été mise également à disposition des Proviseurs et Intendants sur le site Elycées

3/ Des réunions dans les établissements seront organisées, dès que possible, pour présenter les résultats détaillés du diagnostic et les propositions d'amélioration retenues, sous réserve des conditions sanitaires.

P.J. :

- le journal de projet de mai 2021
- Les 20 fiches actions